



Fédération suisse pour le développement d'une vitiviniculture durable
Schweizerischer Verband für die nachhaltige Entwicklung im Weinbau
Federazione Svizzera per lo sviluppo sostenibile in viticoltura

Belpstrasse 26 • CH-3007 Bern
Tel. +41 (0)31 398 52 62
info@vinatura.ch

Extrait du rapport d'activité 2020/2021 de VITISWISS

Plate-forme résidus dans les vins- Johannes Rösti & Christian Linder & Pierre-Henri Dubuis

La plate-forme d'analyse des résidus dans les vins a été mise en route au début de l'année 2019. L'Office cantonal de la viticulture de Neuchâtel assure la logistique pour la centralisation des échantillons et l'envoi au laboratoire SCITEC à Lausanne. Après environ deux mois les résultats individuels sont envoyés aux participants avec la facture par le secrétariat de VITISWISS. Cette plate-forme est disponible en continu et est destinée à tous les viticulteurs et encaveurs sous réserve de pouvoir fournir un plan de traitement. Les membres de VITISWISS et les utilisateurs du label VINATURA bénéficient de tarifs favorables. En 2020, 180 échantillons ont été soumis par 68 entreprises. Cette augmentation de popularité de la plate-forme par rapport à 2019 s'explique par la collaboration fructueuse avec la marque Valais qui a soumis à elle seule 78 échantillons et par l'action obligatoire subventionnée pour les caves avec le label VINATURA qui compte pour 37 échantillons. Les analyses détaillées entre résidus trouvés et plan de traitements par la Commission technique viticole en collaboration avec Agroscope ont dû en grande partie être reportées en 2021 à cause d'un manque de ressources. Une brève synthèse des premiers résultats est présentée ci-dessous et des informations plus détaillées pourront être données aux sections dès que la situation sanitaire le permettra.

Insecticides – acaricides

Un total de 46 insecticides-acaricides sont analysés par le laboratoire SCITEC. Plus de 96% des 269 vins analysés en 2019 et 2020 ne contiennent aucune trace d'insecticides-acaricides au-delà de la limite de 0.01 mg/l, valeur limite européenne fixée par défaut pour les molécules interdites et valeur seuil dans les produits biologiques. Aucune des molécules identifiées ne dépasse les valeurs légales de résidus fixées pour le raisin. Les résidus identifiés dans les vins se situent dans une fourchette allant 9 à 214 fois moins que les valeurs fixées pour le raisin. Au niveau des molécules identifiées, le méthoxyfénazole (5 vins) est le plus fréquemment mis en évidence suivi par le tébufénazole (4 vins). L'identification de traces d'insecticides méthoxyfénazole et tébufénazole est uniquement liée à des traitements effectués début juillet et dirigés contre les vers de la grappe. La lutte contre ces ravageurs est possible avec des méthodes ou produits alternatifs. Ainsi, la méthode de confusion ou l'usage de BT contre les vers de la grappe permet de s'affranchir du risque de retrouver des traces de résidus dans les vins. Notons également que des traces de spinosad (en-dessous de la limite de 0.01 mg/l) ont également été identifiées dans 4 vins. Les applications de ce produit visaient *D. suzukii*. Dans ce cas, l'application stricte des mesures prophylactiques et l'usage de kaolin et/ou de filets permettent d'éviter la présence de traces de spinosad. Cette solution devrait être privilégiée si l'on entend produire des vins exempts de traces de résidus insecticides. Ces résultats confirment l'usage extrêmement limité des insecticides dans la viticulture suisse et démontrent la pertinence de la démarche suivie depuis de nombreuses années par VITISWISS et la filière viti-vinicole suisse.

Fongicides

Au total 73 fongicides et métabolites sont analysés par le laboratoire SCITEC. Il s'agit de 46 molécules homologuées en viticulture suisse et 27 molécules non homologuées. Cette analyse couvre la totalité des matières actives homologuées en viticulture à l'exception du cuivre, du soufre, du mancozèbe et du métiram. Le laboratoire SCITEC a analysé l'acide phosphoreux dans 180 échantillons en 2020. L'acide phosphoreux est un métabolite du phosphonate de K et du fosétyl mais il est aussi présent naturellement dans le vin. En effet, 177 vins (98%) contenaient de l'acide phosphoreux. Des discussions sont en cours en Europe pour fixer le seuil au-dessous duquel on considère qu'il ne s'agit pas de résidus mais d'une teneur naturelle. Si on exclut l'acide phosphoreux de l'analyse, 24% des 269 vins analysés ne contiennent aucune trace de fongicides au-dessus de la limite de 0.01 mg/l, valeur limite européenne fixée par défaut pour les molécules interdites et valeur seuil pour les produits biologiques. Les 76% de vins restant contiennent de 1 à 10 résidus. Concernant le nombre de résidus, 41% des vins ne

contiennent qu'un seul résidu, 16% avaient 2 résidus et 72% des vins contiennent de 1 à 5 résidus. Seul 4% des vins ont plus de 5 résidus. Globalement le nombre de résidus est donc limité et la majorité de vins (81%) ont moins de 3 résidus. Aucune molécule non autorisée n'a été détectée et aucune molécule identifiée ne dépasse les valeurs légales. Les concentrations des résidus retrouvées se situent dans une fourchette allant de 4 à 278 fois moins que les valeurs limites fixées pour le raisin. Au total pour les fongicides, 19 molécules différentes ont été retrouvées. Il s'agit de sept matières actives et un métabolite anti-botrytis, de huit matières actives anti-mildiou et de trois anti-oïdium. Les molécules le plus souvent retrouvées sont le phthalimides dans 72.1% des vins, le fosétyl-Al (23.4%), le boscalide (10%), le fenhexamide (9.7%), l'iprovalicarbe (8.9%) et le cyprodinil (5.6%). Les 12 autres molécules ont été identifiées dans moins de 5% des vins. Il s'agit du mandipropamide, du fludioxonil, du fenpropidine, du fenpyrazamine, du métalaxyl, de la spiroxamine, de l'azoxystrobine, du pyriméthanil, du diméthomorphe, du thiophanate-méthyl, du fluopyram et du carbendazime. Une analyse plus détaillée de ces résultats ainsi que des plans de traitements est nécessaire pour affiner les conclusions et définir des recommandations. En particulier, il faudra séparer les vins bios des vins PI. Toutefois ces premiers résultats montrent que les vins analysés contiennent globalement peu de résidus. Une diminution de l'utilisation des anti-botrytis et le recours plus systématique à des mesures de lutte prophylactique permettraient de réduire le nombre de résidus. Le positionnement en début de saison des matières actives traçantes appliquées pour lutter contre le mildiou et l'oïdium limiterait encore le nombre de résidus.